

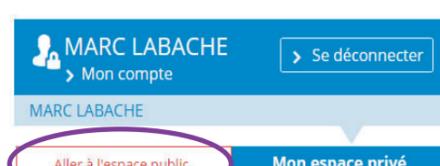
# COMMENT ACCEDER AU RIB DE LA MSA NORD-PAS DE CALAIS ?

## 1 Je me connecte à «Mon espace privé»

Pour me connecter à Mon espace privé, je saisis mon identifiant (mon numéro de sécurité sociale sans la clé) puis mon mot de passe.

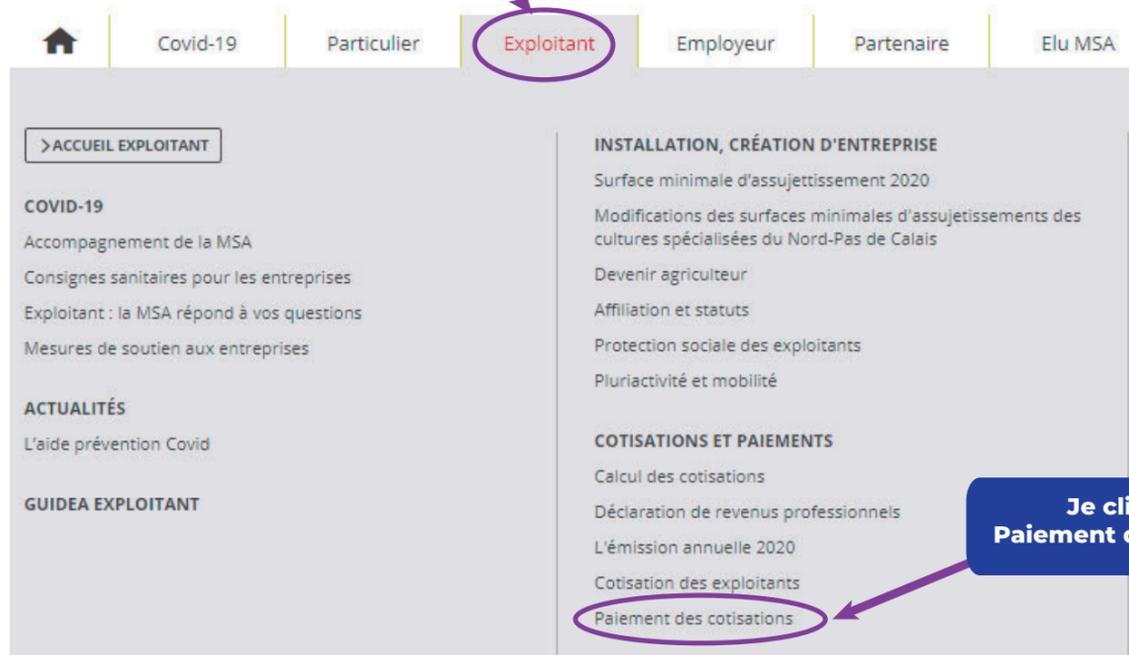


## 2 Je suis connecté à «Mon espace privé»



## 3 Je clique sur : Aller à l'espace public

## 4 Je clique sur : Exploitant



## 5 Je clique sur : Paiement des cotisations

## 6 Je clique sur : Comment régler par virement bancaire ?

MSA Nord-Pas de Calais > Exploitant > Cotisations et paiements > Paiement des cotisations

## Paiement des cotisations

### Zoom sur...

#### Ne vous souciez plus des échéances : optez pour le prélèvement automatique

Le prélèvement automatique est la formule idéale pour régler vos factures MSA. C'est un moyen de paiement sûr qui évite les oublis et les majorations de retard. Pour mieux maîtriser votre budget, vous pouvez aussi choisir la mensualisation de vos cotisations.

[En savoir plus](#)



#### Comment régler mes factures de cotisations ?

La MSA vous propose plusieurs modes de paiement dématérialisés pour vous pe...



#### Comment régler par virement bancaire ?

Vous souhaitez régler vos cotisations et factures par virement bancaire ? R...



#### Les modalités de paiement des cotisations des non-salariés agricoles

La MSA recouvre vos cotisations en plusieurs appels fractionnés. En fin d'a...

## Comment régler par virement bancaire ?

Mis à jour le 19/05/2020

Vous souhaitez régler vos cotisations et factures par virement bancaire ? Retrouvez sur cette page la marche à suivre pour vous assurer un traitement rapide et sans erreur de votre paiement.



Le virement bancaire est un moyen de paiement simple et sûr qui vous permet de maîtriser la date d'encaissement et votre trésorerie. Il présente de nombreux avantages par rapport au paiement par chèque :

- pas de risque d'oubli en planifiant le paiement à l'avance,
- une traçabilité en cas de litige,
- pas de risque de perte, de vol ou de falsification,
- pas d'ordre refusé pour provision insuffisante du compte, moins de frais
- et pas de risque d'interdiction bancaire.

Attention, le libellé de votre virement doit répondre à une structure prédéfinie pour pouvoir être affecté automatiquement.

### Pour des cotisations exploitants

- renseignez votre matricule: SIREN s'il s'agit d'une entreprise, INSEE pour un exploitant individuel
- précisez le type de cotisations payées : CN pour les cotisations exploitants
- indiquez la validité concernée : il s'agit de l'année

Exemple pour un paiement par virement de l'appel provisionnel 2020 pour un chef d'exploitation à titre individuel – **matricule INSEE + CN + 2020**  
pour un chef d'exploitation en société – **matricule de la SARL (SIREN) + CN + 2020**

### Pour des cotisations employeurs en mode chiffré

- commencez par le matricule SIREN de l'entreprise
- précisez le type de cotisations payées – CS pour les cotisations sur salaires
- indiquez la validité concernée : il s'agit de l'année et du trimestre

Exemple, pour un paiement par virement de cotisations du 2ème trimestre 2020

- pour l'employeur : matricule de l'entreprise (SIREN) + CS + 202

### Pour les paiements DSN

> Retrouvez la marche à suivre pour vos règlements

### Autres moyens de paiement

Il existe d'autres moyens de paiement à votre disposition :

- > Pour les employeurs
- > Pour les exploitants

## 7

**LE RIB SE TROUVE ICI**

